

## INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE

Montpellier, le 09 septembre 2024

Affaire suivie par : Adinel BRUZAN IA-IPR de philosophie Adinel BRUZAN IA-IPR de philosophie

à

adinel-dorin.bruzan@ac-montpellier.fr

Mesdames et Messieurs les enseignants de philosophie

06.23.03.22.93.

s/c

Rectorat de Montpellier 31 rue de l'Université CS 39004 34064 Montpellier Cedex 2

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Chères et chers collègues,

J'espère que vous avez passé un bel été, reposant et enrichissant. Je vous souhaite une très bonne rentrée et, passées les joies des retrouvailles avec les collègues et de la prise de contact avec vos élèves, une excellente année scolaire 2024-2025.

En ce début d'année scolaire, je souhaite la bienvenue aux collègues qui entrent dans l'académie et à ceux qui débutent dans le métier.

### Equipe-appui auprès de l'Inspection pédagogique régionale de philosophie

J'ai le plaisir d'accueillir à mes côtés, en tant que Chargé de mission d'inspection (CMI), M. Boris LITOT, qui sera notamment chargé de piloter le recrutement, la formation et l'évaluation des professeurs contractuels, ainsi que l'organisation des épreuves de philosophie et de HLP du baccalauréat 2025.

Les autres membres de l'équipe-appui poursuivent leurs missions selon les mêmes modalités que l'année passée.

- M. Pierre THOMASO (PFA) a la charge de piloter l'année de stage et la formation disciplinaire des professeurs stagiaires de philosophie (PSTG et FSTG) affectés dans notre académie.
- M. Paul HAMEL (IAN) assure la gestion du portail pédagogique académique (PPA). M. HAMEL est également disponible pour nous accompagner dans une réflexion sur les défis lancés à l'enseignement philosophique par les nouvelles technologies informatiques et sur les transformations des gestes professionnels induits par la transition numérique.

Pour rappel, l'adresse du PPA:

https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/philosophie

### Préparations à l'Agrégation et au Capes internes de philosophie

Comme les années précédentes, deux préparations – à l'Agrégation interne et au Capes interne – sont proposées dans le cadre du Programme académique de formation (PAF), avec l'appui logistique de l'EAFC.



M. Matthieu MAVRIDIS assure la coordination de l'équipe qui encadre la préparation à l'Agrégation interne et M. Marc ANGLARET la coordination de l'équipe chargée de la préparation au Capes interne. N'hésitez pas à les contacter.

# Le Programme académique de formation (PAF)

L'offre de formation 2024-2025 est disponible en ligne sur le nouveau site EAFC :

https://www.ac-montpellier.fr/eafc-montpellier

Une grande nouveauté en cette rentrée : toutes les candidatures individuelles se font directement sur le site EAFC (et non plus sur GAIA).

Vous trouverez sur ce portail unique :

- L'offre de formation en version numérique.
- Une présentation simplifiée du PAF, sous forme de maquettes, téléchargeable. Elles sont ordonnées par public cible (enseignants, ATSS, AESH...) ou par thématiques inter-catégorielles et offrent un panorama complet des formations.
- Des tutoriels présentant les nouvelles modalités d'inscriptions : <u>Candidatez au PAF 24-25</u>. L'abonnement est possible dès à présent et tout au long de l'année, grâce aux nouvelles fonctionnalités de SOFIA (abonnement et pré-inscription), toutefois le nombre de places disponibles à chaque module est limité.

### Le Plan National de Formation (PNF)

Le Diplôme inter-universitaire « Droit et grands enjeux du monde contemporain » (DIU DGEMC), formation certificative pour pouvoir enseigner l'option DGEMC en terminale, a été reconduit pour cette année. Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter rapidement.

Les ressources qui ne manqueront pas d'être publiées sur Eduscol pourraient intéresser tout particulièrement les collègues qui préparent l'agrégation interne et ceux qui enseignent la spécialité HLP en terminale. A toutes fins utiles, voici le lien vers la page Eduscol consacrée aux RPL :

https://eduscol.education.fr/4058/rencontres-philosophiques-de-langres-2024-la-creation

# **Evaluations et devoirs communs**

Le Guide de l'évaluation de novembre 2023 rappelle que la régularité des exercices joue un rôle déterminant pour l'acquisition des compétences évaluées à l'épreuve de philosophie du baccalauréat. La préparation des épreuves terminales de philosophie doit donner lieu, tout au long de l'année de terminale à des entraînements en nombre suffisant : trois devoirs en temps limité au moins sur l'ensemble de l'année organisés dans les conditions de l'examen (« baccalauréat blanc » ou autres) et dont les sujets doivent\_être ajustés à la progression d'ensemble du cours, en bonne complémentarité avec les exercices et devoirs prescrits en temps libre.

Il est donc nécessaire que les équipes de philosophie des établissements dans lesquels une organisation conforme à ces recommandations de l'Inspection générale n'existe pas encore s'emparent dès le début de l'année de cette question et soumettent des propositions au conseil pédagogique et au chef d'établissement.



# Initiatives et projets philosophiques

L'équipe de philosophie du lycée Daudet de Nîmes, dont je salue le dynamisme et le rôle moteur au sein de l'académie, lance cette année le projet d'un « Séminaire d'histoire de la philosophie », qui a vocation à se pérenniser.

À raison d'une rencontre par trimestre a minima, ce séminaire propose aux lycéens issus des diverses (littéraires des CPGE (littéraire, « spécialités » ou non), aux étudiants économique, scientifique, CLPES), ainsi qu'aux collègues de toutes disciplines intéressés, de participer à une activité de recherche étendue sur l'année. À l'issue d'une présentation d'environ une heure sur un sujet annoncé à l'avance, et en lien étroit avec les différents thèmes au programme des examens et des concours, chaque séance du séminaire donnera lieu à une discussion entre élèves, étudiants et professeurs. Tout en se proposant d'approfondir les contenus théoriques du cours de philosophie, ce séminaire a pour ambition de donner aux élèves un certain nombre de repères historiographiques; il s'agit ainsi, par une analyse minutieuse des textes de la tradition philosophique, d'approcher au plus près de la vie d'une pensée et de ce qui la rend encore vivante aujourd'hui. En plus de proposer une introduction à certaines doctrines philosophiques, ce séminaire se veut ainsi soucieux de montrer à notre jeune public comment actualiser une pensée afin d'appréhender les enjeux du monde contemporain. Dès lors, l'une des grandes questions qui guide notre projet pédagogique serait la suivante : en quoi les concepts d'un philosophe peuvent-ils nous aider à résoudre, sinon à analyser, les problèmes du présent ?

Le programme et le calendrier du séminaire vous seront communiqués via le PPA.

### Rendez-vous de carrière, visites d'accompagnement et inspections

Dans le cadre du PPCR, les rendez-vous de carrière (RDVC) sont positionnés aux 6°, 8° et 9° échelons de la classe normale. Les professeurs éligibles ont reçu une information individuelle en ce sens au cours de l'été. Le déroulement de son RDVC sera communiqué à chaque professeur par mail sur sa boîte académique au moins 15 jours avant la visite de l'inspecteur.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur les RDVC à l'adresse suivante :

### https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627

J'attire votre attention sur l'intérêt de remplir avec soin le document de référence afin de vous aider dans la préparation de l'entretien.

En dehors des rendez-vous de carrière, des visites d'accompagnement peuvent être conduites. Vous pouvez en bénéficier à tout moment de votre carrière pour être conseillés dans vos pratiques didactiques et démarches pédagogiques. Elles peuvent également être sollicitées par le chef d'établissement ou relever d'une initiative des corps d'inspection.

Enfin, une inspection donnant lieu à un rapport est organisée dans le cadre des procédures de titularisation des agrégés stagiaires, des personnels en reconversion au titre du détachement ou du BOE, éventuellement des autres professeurs stagiaires sur décision des corps d'inspection.



## Préparer le CAFFA, le CAPPEI et/ou une certification complémentaire

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA), le Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (Cappei) et les certifications complémentaires permet de valider des compétences particulières ne relevant pas du champ du concours de recrutement.

Vous trouverez l'ensemble des informations au sujet du CAFFA (textes de référence, organisation de la session 2025, rapports de jury...) sur ACCOLAD :

https://accolad.ac-montpellier.fr/section/ma-carriere/deroulement-et-evolutions-de-carriere/certifications-professionnelles-et-validations-de-competences/caffa

L'EAFC organise un accompagnement au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (Cappei) pour les candidats appartenant au corps de l'enseignement du 2nd degré. A ce jour, des places sont encore disponibles. Durant six journées, (50% présentiel, 50% distanciel), les grands thèmes relatifs à l'école inclusive, ainsi que la préparation aux trois épreuves seront abordés. Le lien ci-dessous permet votre pré-inscription.

https://si2d.ac-montpellier.fr/sofia-fmo-

acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/13058/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/104300|02|S1|2024-09-25 09:00:00|2024-09-25 17:00:00

Parmi les certifications complémentaires, deux secteurs disciplinaires pourraient vous intéresser : Arts (options cinéma et audiovisuel, danse, histoire des arts, théâtre, arts du cirque) et DNL (enseignement de la philosophie en langue vivante étrangère dans une section européenne).

https://accolad.ac-montpellier.fr/section/ma-carriere/formation-continue/preparer-un-concours/certifications-complementaires

Je vous souhaite une excellente année scolaire!

Adinel BRUZAN